

MARCHE A PROCEDURE ADAPTE

– VIANDES FRAICHES ET CHARCUTERIE –

01/10/2020 au 30/09/2021

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION

1. OBJET ET DEFINITION DU MARCHE

- Le présent marché a pour objet la fourniture de **vianDES fraîches et charcuterie** pour le collège Voltaire, situé Pace Voltaire à Ussel (19200).

2. PROCEDURE ET PASSATION DU MARCHE

- Le présent marché est régi par le code des marchés publics et notamment l'article 27 relatif aux procédures adaptées.
- Les offres sont rédigées en langue française et les prix en euro HT.

3. FORME ET DUREE DU MARCHE

- **Forme** : Les commandes seront passées de manière fractionnée chaque semaine sachant que l'espace de stockage du collège est limité.
- **Durée** : Le marché est conclu pour une période allant du **01/10/2020 au 30/09/2021**. Il n'est pas renouvelable.
- **Allotissement** : Le marché sera traité en lot, chaque soumissionnaire peut répondre sur un ou plusieurs lots. Pour chaque lot, la soumission n'est recevable que si la proposition porte sur la totalité du lot. Les lots figurent dans la fiche « proposition commerciale » jointe au présent dossier.

4. MODALITES D'ETABLISSEMENT DES PRIX

- Les prix seront exprimés en €, unitaire et hors taxe.
- Ils s'entendent **fermes et non révisables** pour la durée du marché.
- Les prix sont réputés comprendre toutes les charges frappant obligatoirement la fourniture ainsi que les frais afférents au conditionnement, à l'emballage et au transport des marchandises jusqu'au lieu indiqué de livraison.
- Aucun minimum de commande ne sera exigé pour un franco de port. Si tel n'est pas le cas, le candidat doit impérativement le préciser dans son offre.

5. L'OFFRE DES CANDIDATS

L'offre du candidat est constituée de la façon suivante :

- Le tableau de proposition commerciale complété, daté et signé comportant la désignation précise des produits proposés, les marques, les conditionnements, les prix. Ce document est envoyé au format Excel afin de faciliter la saisie des tarifs proposés.

- Le présent règlement de consultation signé par le candidat attestant qu'il a pris connaissance des conditions d'application du marché.
- Les fiches techniques des produits proposés au marché.

6. EXECUTION DU MARCHE

- Les commandes seront passées au fur et à mesure de l'année selon les besoins de l'établissement. Les besoins annuels sont donnés à titre indicatif et sont le reflet de la consommation N-1. Ils sont fournis à titre de renseignement pour faciliter le chiffrage des candidats et n'ont aucune valeur contractuelle.
- Livraison : Les délais et les jours de livraison doivent être précisés sur l'offre du candidat. Les livraisons auront lieu du lundi au vendredi et aux heures de réception du magasin (soit de 6 h 30 à 11 h). Les candidats devront s'engager à assurer au minimum 2 jours de livraison par semaine en fonction des commandes passées par le collège. Chaque livraison sera accompagnée d'un bon de livraison en double exemplaire, un bon sera restitué signé par la personne réceptionnaire, où seront portées les anomalies éventuelles constatées.
- Dans le cas où un produit au marché ne serait plus disponible auprès du titulaire du marché, ce dernier devra s'engager à fournir au collège un produit équivalent ou de qualité supérieure au prix défini dans le marché.
- Une fois les lots attribués, le collège s'engage à commander les produits des lots attribués, exclusivement aux fournisseurs retenus à compter de la date de notification du marché et pour la durée du marché soit du 01/10/2020 au 30/09/2021.

7. ECHANTILLONS

- Des échantillons sont demandés et mentionnés dans le tableau de proposition commerciale.
- Ces échantillons doivent permettre à la commission de choix, d'évaluer les produits qualitativement
- Ils devront parvenir au collège au cours de **la semaine 35 (du 24 au 28 août 2020)**.
- En l'absence d'échantillons, l'offre du candidat ne sera pas examinée.

8. RETRAIT DU DOSSIER

L'ensemble du dossier de consultation est disponible sur internet, sur le site www.aji-france.com sous forme de fichier joint.

9. DEPOTS ET DATE LIMITE DES OFFRES

- Le dossier devra être déposé en format dématérialisé sur la plateforme du site www.aji-france.com
- **La date limite de réception des offres est fixée au 23/08/2020.**
- Les dossiers parvenus après cette date ne seront pas examinés.

10. CRITERE DE CHOIX DE L'ETABLISSEMENT

- Les critères de choix d'attribution du marché sont les suivants :
 - ✓ Qualité des produits : 60%
 - ✓ Prix : 30%
 - ✓ Qualité des conditions de livraison : 10%

La personne responsable du marché avise tous les candidats retenus ou non pour leur offre après l'attribution du marché.

11. RENSEIGNEMENTS

Les renseignements administratif ou technique sont à solliciter par mail ou par téléphone auprès du service intendance (evelyne.miomandre@ac-limoges.fr ou 05 55 94 10 06)

Ussel, le 29/06/2020

A _____, le _____

Le Principal du collège,
Responsable des Marchés

Vu et pris connaissance
des conditions du marché

